

Bordereau de signature

011/BUR Plan équipements informatiques 2016-2019



Signataire	Date	Annotation
alma blazevic, <i>SADM</i>	07/02/2017	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	07/02/2017	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	10/02/2017	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna ID PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
alma blazevic, <i>SADM</i>	13/02/2017	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-02-13)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations Bureau

Propriétés spécifiques : • Date de publication : lundi 13 février 2017 (2017-02-13)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 1ER FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le premier du mois de février, à dix heures, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participant à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,
Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT, Jacques THOUROUDE.

Absent excusé :

Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 5/ votants : 5.

Date de la convocation : 27 janvier 2017.

~~~~~  
**RAPPORT N°011/BUR – 02/17**

**OBJET : Plans d'équipement informatique pour la période 2016-2019**

Les précédents plans d'équipement informatique, élaborés en 2012 sont terminés. Il est nécessaire d'établir une feuille de route pour la période 2016-2019 pour répondre aux nouveaux besoins et avoir un cadre de réalisation des achats.  
Périmètre de la définition des plans d'équipement informatique 2016-2019 : postes de travail, vidéoprojecteurs, imprimantes et copieurs multifonctions, RAS, téléphones...

**1 Bilan des plans 2012-2015**

Les objectifs des plans d'équipement précédents (2012-2015) étaient de :

- Répondre aux besoins et d'anticiper ceux futurs : Prévention, WEBFOR, gestion logistique, gestion des temps...
- Apporter une sécurité d'utilisation des équipements en doublant les équipements dans les CS 2 et CS 3 ;
- Proposer des postes de travail adaptés aux utilisations ;
- Suivre les réorganisations du SDIS et la croissance des effectifs ;
- Mettre en place un stock tampon de sécurité : dépannage des postes, suivi des effectifs...
- Suivre les évolutions technologiques ;
- Réduire l'âge moyen du parc informatique et lisser le renouvellement du parc informatique ;
- Garder une enveloppe identique pour réaliser les objectifs (remplacement et augmentation du parc).

Le budget suivant a été réalisé sur la période précédente (2012-2015) :

.../...

|                                       | 2012            | 2013            | 2014             | 2015            | TOTAL            |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| Postes de travail                     | 25 185 €        | 45 517 €        | 35 743 €         | 56 969 €        | 163 414 €        |
| Postes CTA-CODIS                      | -               | -               | -                | -               | 0 €              |
| Tablettes                             | -               | -               | 3 502 €          | 5 712 €         | 9 214 €          |
| Vidéoprojecteurs                      | 15 001 €        | -               | -                | 1 289 €         | 16 290 €         |
| Imprimantes / Copieurs multifonctions | 1 576 €         | 12 950 €        | 1 673 €          | 4 416 €         | 20 615 €         |
| RAS                                   | 37 958 €        | 41 269 €        | 63 806 €         | 27 746 €        | 170 779 €        |
| Téléphonies                           | 4 951 €         | -               | 1 617 €          | 729 €           | 7 297 €          |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>84 671 €</b> | <b>99 736 €</b> | <b>106 341 €</b> | <b>96 861 €</b> | <b>387 609 €</b> |

## 2 Orientations des plans 2016-2019

Les nouveaux plans d'équipement informatique 2016-2019 ont pour objectif de :

- x Répondre aux usages et aux besoins des sapeurs-pompiers dans les centres de secours :
  - ➔ Développer les postes de consultation dans les CIS ;
- x Assurer le besoin de mobilité des agents et des sapeurs-pompiers :
  - ➔ Augmenter l'usage des postes portables, tablettes et smartphones ;
- x Satisfaire les nouveaux besoins et anticiper les futurs : KIMOCE, GTT, portail intranet, GIC, DECI...
  - ➔ Doter les agents des matériels nécessaires à l'accomplissement de leurs obligations ;
- x Améliorer l'ergonomie de travail des personnels :
  - ➔ Favoriser l'usage de doubles écrans et proposer des écrans plus grands ;
- x Accompagner le SDIS au développement de nouvelles méthodes numériques de formation (FOAD) :
  - ➔ Se doter de matériels performants et suffisants (vidéo-projecteurs, ordinateurs portables...) ;
- x Prendre en compte les besoins particuliers de certains services :
  - ➔ Acquérir des postes spécifiques identifiés (GTT, SIG...) ;
- x Suivre les évolutions technologiques ;
- x Conserver une durée de vie des matériels à 5 ans (règle générale) ;
- x Réaliser les acquisitions prévues dans les plans avec une enveloppe budgétaire identique.

## 3 Plans d'équipement 2016-2019

### 3.1 Postes de travail

#### 3.1.a État-major

- 1 poste par agent (portables pour tous les chefs et adjoints de groupement et de service ainsi que tous les personnels nécessitant de la mobilité dans leur fonction après arbitrage)
- 4 portables pour les prêts, disponibles au SFOR

#### 3.1.b GTER (=)

- 4 portables (chef, formation, logistique, logisticien)
- 2 fixes (secrétaire, mécanicien)
- 2 portables pour les prêts

#### 3.1.c CSP (+2)

- 3 portables (chef, adjoint, 3ème officier)
- 1 poste standard

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 13/02/2017

- 5 postes polyvalents (avec secrétaire)
- 1 poste GTT
- 2 postes de consultation (+2)

#### **3.1.d CS1 (+1)**

- 2 portables (chef, adjoint)
- 1 poste standard
- 2 postes polyvalents
- 1 poste GTT
- 1 poste de consultation (+1)

#### **3.1.e CS2 avec SPP Pro (+1)**

- 1 portable pour le chef de CIS (+1)
- 2 postes polyvalents

#### **3.1.f CS2 et CS3 (=)**

- 2 postes polyvalents

### **3.2 Postes opérateurs CTA-CODIS**

Les postes opérateurs du CTA ont été remplacés précédemment en 2011, pour un budget de 28 561 €. Les performances de ces postes sont aujourd'hui limitées dans leur usage quotidien notamment lors d'utilisation de fonds cartographiques.

→ 2016 : remplacement des postes du CTA et glissement de postes remplacés vers le CODIS.

### **3.3 Tablettes**

Dans le cadre de la réalisation du projet de mobilité opérationnelle (LEGO), projet 1-25 du SDSI 2016-2019, l'acquisition de tablettes est envisagée en 2 phases :

- 2017 : 35 tablettes
- 2018 : 48 tablettes

Le budget nécessaire à l'acquisition des tablettes sera pris en compte dans le cadre du projet de mobilité opérationnelle avec la solution LEGO.

Une enveloppe initiale de 420 000 € pour la totalité du projet avait été évaluée pour le vote de l'autorisation de programme du SDSI 2016-2019 (AP 22). L'estimation affinée de ce projet, réalisée fin 2016, envisage un budget total d'environ 360 000 € dont environ 67 000 € nécessaires à l'acquisition des tablettes.

### **3.4 Vidéo-projecteurs**

#### **3.4.a État-major**

- 1 vidéo-projecteur par salle de réunion (sauf Bastides et Montalet)
- 2 vidéo-projecteurs pour les prêts au SFOR
- 2 systèmes de visualisation : CODIS, CTA

#### **3.4.b GTER**

- 2 vidéo-projecteurs pour les prêts
- 1 vidéo-projecteur fixe au CIS REALMONT

#### **3.4.c CSP et CS1 (+4)**

- 1 vidéo-projecteur fixe en salle de formation (+4)

### **3.5 Impression et copie**

Pas de changement, pour rappel :

- État-major : pôles d'impression
- CSP, CS1 : pôles d'impression
- CS2, CS3 : imprimantes multifonctions

→ Marché copieurs 2018 : étude sur la généralisation de copieurs couleurs, ce qui pourrait entraîner une baisse du nombre d'imprimante couleur.

→ Remplacement au besoin (panne) des imprimantes des CIS.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 13/02/2017

### 3.6 Récepteur Appels Sélectifs (RAS)

Pas de changement, pour rappel :

- 1 RAS par sapeur-pompier
- Marge supplémentaire par centre de secours :
  - CSP – CS1 : entre 5 et 10
  - CS2 – CS3 : entre 2 et 5

### 3.7 Téléphonie

#### 3.7.a Téléphones fixes

Pas de changement, pour rappel :

- Équipement d'un téléphone fixe dans tous les bureaux des personnels du SDIS.

- ➔ 2016 : remplacement des téléphones et de l'autocommutateur de CASTRES, projet 3-21 du SDSI 2016-2019 ;
- ➔ 2017 : remplacement des téléphones et de l'autocommutateur de l'État-major, projet 3-23 du SDSI 2016-2019 ;
- ➔ 2018 : remplacement des téléphones et de l'autocommutateur de CARMAUX, projet 3-25 du SDSI 2016-2016 ;
- ➔ 2019 : remplacement des téléphones et de l'autocommutateur de MAZAMET, projet 3-26 du SDSI 2016-2020.

#### 3.7.b Téléphones mobiles

Plan d'équipement en téléphones mobiles :

##### ■ Niveau 1 : Téléphonie + Data

- Forfait : Téléphone + Accès data + SMS + MMS
- Terminal : Smartphone
- Population :
  - Directeurs ;
  - Chefs de Groupement et adjoints ;
  - Chefs de CSP et CIS 1ère catégorie ;
  - Adjoints des Chefs de CSP ;
  - Capitaines SPP ;
  - Chefs de Service avec besoin opérationnels ;
  - Chefs de Service des Groupements Territoriaux (Formation et Logistique) ;
  - Agents du service SMTI.

##### ■ Niveau 2 : Téléphonie

- Forfait : Téléphone + SMS
- Terminal : Téléphone simple
- Population :
  - SPP Chefs de Centres de Secours et
  - Adjoints Chef de CIS 1ère catégorie ;
  - Chefs de Service avec besoin opérationnels ;
  - Officier CODIS ;
  - Chef de Groupe ;
  - Logistique Groupement ;
  - Autres besoins opérationnels.

- ➔ Révision du parc et remplacement des téléphones mobiles dans la cadre du marché télécoms de 2017.

## 4 Synthèse et évolution des parcs

| Parcs                          | Durée de vie théorique | 2011       | 2015       | 2019       | Évolution 2015-2019 |
|--------------------------------|------------------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Postes de travail - fixes      | 5-6 ans                | 129        | 175        | 183        | + 4 %               |
| Postes de travail - portables  | 5-6 ans                | 50         | 67         | 85         | + 27 %              |
| <b>Total postes de travail</b> |                        | <b>179</b> | <b>242</b> | <b>268</b> | <b>+ 11 %</b>       |
| Postes opérateurs CTA-CODIS    | 6-7 ans                | 11         | 17         | 17         | 0 %                 |
| Tablettes                      | 5 ans                  | 0          | 4          | 87         | + 2 100 %           |

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 13/02/2017

|                         |         |      |      |      |        |
|-------------------------|---------|------|------|------|--------|
| Vidéoprojecteurs        | 8 ans   | 7    | 22   | 26   | + 18 % |
| Imprimantes             | 5-7 ans | 45   | 44   | 38   | - 7 %  |
| Copieurs multifonctions | 5-7 ans | 24   | 24   | 24   | 0 %    |
| RAS                     | 6-7 ans | 1300 | 1300 | 1300 | 0 %    |
| Téléphones fixes        | 10 ans  | 295  | 324  | 335  | + 3 %  |
| Téléphones mobiles      | 2-4 ans | 65   | 81   | 81   | 0 %    |

## 5 Phases prévisionnelles de réalisation des plans

### 2016

- Postes supplémentaires en CSP et CS2 SPP (+ 6)
- Renouvellement des postes opérateurs CTA-CODIS
- Autocommutateur et téléphones de Castres

### 2017

- Postes supplémentaires en CS1 (+ 5)
- Vidéo-projecteurs CS1 Carmaux et Graulhet (+ 2)
- Marché télécoms : remplacement téléphones mobiles
- Projet LEGO : Achat de tablettes (+35)

- Autocommutateur et téléphones de l'État-major

### 2018

- Flotte postes portables pour formation EM (+ 4)
- Vidéo-projecteurs CS1 Mazamet et Lavour (+ 2)
- Marché copieurs
- Projet LEGO : Achat de tablettes (+48)
- Autocommutateur et téléphones de Carmaux

### 2019

- Autocommutateur et téléphones de Mazamet

## 6 Budgets

Les budgets sont intégralement prévus dans l'autorisation de programme liée au SDSI 2016-2019 (AP 22).

|                         | 2016            | 2017             | 2018             | 2019            | TOTAL            |
|-------------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Postes de travail       | 40 000 €        | 40 000 €         | 40 000 €         | 40 000 €        | 160 000 €        |
| Postes CTA-CODIS        | 13 000 €        | -                | -                | -               | 13 000 €         |
| Tablettes               | -               | 28 000 €         | 39 000 €         | -               | 67 000 €         |
| Vidéoprojecteurs        | 3 000 €         | 3 000 €          | 3 000 €          | 3 000 €         | 12 000 €         |
| Imprimantes             | -               | -                | -                | -               | 0 €              |
| Copieurs multifonctions | -               | -                | 40 000 €         | -               | 40 000 €         |
| RAS                     | 30 000 €        | 30 000 €         | 30 000 €         | 30 000 €        | 120 000 €        |
| Téléphonies             | 3 000 €         | 3 000 €          | 3 000 €          | 3 000 €         | 12 000 €         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>89 000 €</b> | <b>104 000 €</b> | <b>155 000 €</b> | <b>76 000 €</b> | <b>424 000 €</b> |

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de valider le plan d'équipement informatique 2016-2019 tel que présenté ci-dessus.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

**La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.**

Date de publication : 13/02/2017

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 13/02/2017